

État des présences des membres du conseil d'Administration

Présents :

- Sylvie TORRE
- Maëla KERNEVEZ
- Nathalie BONVALOT

Excusés :

- Arnaud ROSAMOND
- Valérie TREFFEL
- Christian COTELLE

Absentes :

- Sandra MIGNOT
- Eric LEGROS
- Sonia DOMANCHIN

Absentes :

- RONCERAY Christine
- BELAYACHI Laurence

Le Conseil d'Administration est réuni en visio avec 6 personnes sur les onze membres, il peut donc valablement délibérer.

Ordre du jour

- **Accueil**
- **Adoption du Compte-rendu du 10 novembre 2021**
- **Information sur le protocole sanitaire mis en place à l'OCCE 28 pour le mois de janvier 2022**
- **Gestion du fond documentaire (séries de la bibliothèque)**
- **Point sur les actions**
- **Questions diverses**

Adoption du CR du 10 novembre 2022

Le procès verbal de ce conseil d'administration a fait l'objet d'une lecture collective pendant laquelle des corrections ont été faites.

Il est **approuvé et adopté à l'unanimité**.

Information sur le protocole sanitaire mis en place à l'OCCE 28 pour le mois de janvier 2022

Avec l'arrivée du variant OMICRON, la fédération a demandé à tous ses salariés de se mettre en télétravail au moins 3 jours par semaine pour éviter de propager la contagion. Mme TREFFEL pouvant difficilement bouger ses dossiers sera présente dans les locaux les mercredi jeudi et vendredi. Mme KERNEVEZ sera en télétravail lundi mardi et vendredi. Les deux salariées seront donc au bureau en même temps mercredi et jeudi.

D'autre part, il est demandé aux utilisateurs de prendre rendez-vous avant de se rendre dans les locaux afin d'éviter le brassage. Les formations seront soit annulées soit transformées en visio si possible.

Ces dispositions seront maintenues au moins tout le long du mois de janvier.

Gestion du fond documentaire (séries de la bibliothèque)

Présentation du travail préparé pour renouveler les séries en prêt.

Actuellement l'OCCE 28 possède 160 séries de livres constituées chacune entre 6 et 30 ouvrages. Certaines séries sont très abîmées et d'autres (ou les mêmes) sont très empruntées et mériteraient d'être complétées pour s'adapter au nombre d'élèves par classe. A contrario certaines séries en très bon état sont très peu voire pas du tout empruntées (bilan fait sur les 5 dernières années).

Un tableau récapitulatif est consultable [ICI](#).

Certaines séries ont d'ores et déjà été retirées des prêts car trop abîmées (« L'ami de l'ogre », « le doigt magique », « Les nouvelles histoires pressées », « le voleur de poupées »).

Suite au constat du nombre et de l'état des séries, il est décidé de compléter certaines séries très empruntées jusqu'à 30 ouvrages et de remplacer les séries très abîmées et très empruntées. La liste de la commande envisagée est consultable [ICI](#).

Si cette commande est validée, elle signifierait un renouvellement de 390 ouvrages pour 21 séries concernées pour un budget total d'environ 2700 €. Cette dépense rentrerait dans les immobilisations d'un point de vue comptable et ne rentre donc pas dans le budget prévisionnel des dépenses de l'année.

Il n'est pas encore envisagé de supprimer les séries peu empruntées. Une commission pour trier les séries est créée : Arnaud, Christian Nathalie, Sylvie et Maëla. Le tri se fera en deux temps : tri des albums et tri des séries.

Un groupe de travail est prévu dans lequel les enseignants emprunteurs seraient les bienvenus afin d'envisager l'achat de nouvelles séries après le tri.



Le conseil d'administration décide de compléter les séries suivant la recommandation (un devis sera demandé à la librairie l'esperluette) et que les suppressions des séries viendraient après un examen plus approfondi en commission. une consultation des adhérents est prévue pour actualiser la liste des séries.

Point sur les actions

- **THEA :**
 - Sur les 5 classes inscrites, 4 ont commencé le travail. La classe de Sonia ne pourra pas aller au bout du projet. Dominique Verpraet qui devait intervenir juste dans cette classe n'interviendra donc pas sur THEA cette année.
 - La formation n'a pas encore pu avoir lieu (repoussée par deux fois en raison des conditions sanitaires peu favorables). Nous espérons pouvoir la proposer aux 4 classes si elles en ressentent le besoin.
 - Sabine TAMISIER, autrice THEA de l'année sera sur le département les 23 et 24 février 2022. Elle fera une lecture/rencontre à la médiathèque L'Apostrophe mercredi 23 février à 17h. Le 24 février elle se rendra dans les deux écoles concernées par l'action (Saint Exupéry à LUISANT et DAMMARIE) pour rencontrer les classes participantes.
- **Bals en Liance :**
 - Il n'y a plus que 3 classes participantes. Les interventions des artistes n'ont pas pu encore commencer. Nous envisageons donc de ne faire qu'un seul bal. Celui-ci est envisagé sur Dreux.
 - **Le conseil d'administration propose de participer au financement du transport via le budget THEA pour que la classe de Saint Exupéry à LUISANT puisse se rendre au bal si besoin.**
 - La formation BEL s'est déroulée le 1^{er} décembre. Des conseillers pédagogiques (CPD Nathalie BARRAL et CPC EPS Marie PRIEUR) étaient présentes ce qui montre leur intérêt pour cette action.
- **Etamine :**
 - 11 classes inscrites. La formation a été annulée puis repoussée. Une visio est prévue le 19 février à 14h.
 - Concernant l'édition des productions des classes, Eric LEGROS doit faire faire différents devis chez des imprimeurs du département pour que l'on puisse trouver des tarifs un peu plus concurrentiels. Il est de toute manière décidé de préférer des professionnels locaux pour la simplicité d'organisation. Les services proposés sont également à prendre en compte (nous ne sommes pas professionnels et un regard sur la conception des fichiers est nécessaire).
En fonction des tarifs proposés sur devis si ces derniers sont alignés comme l'imprimeur d'origine, alors il sera retenu.
- **Calendrier :**
 - 1 classe inscrite dans l'école de BROUË. L'illustration a été envoyée à la commission calendrier de la fédération.

Questions diverses

- **Semaine de la laïcité**
Dans le cadre du groupe EMC départemental piloté par Mme LEDOUX, l'OCCE est intervenue pour la semaine de la laïcité dans les écoles pour promouvoir la coopération et les bienfaits de celle-ci sur l'acceptation de chacun. Nous avons donc proposé deux types d'interventions :
 - Les jeux coopératifs de cour
 - Les débats mouvants sur la fraternité ou l'égalité fille garçon.
 Nous sommes intervenus :
 - à BREZOLLES dans 2 classes (5 classes étaient intéressées mais 3 classes étaient fermées en raison du COVID): jeux coop
 - à LUCÉ Jean Zay dans 5 classes : 4 classes de cycle 2 où ils ont découvert les jeux coop et une classe de cycle 3 où nous avons fait un débat sur la fraternité.
 - à DREUX Saint Martin dans 3 classes (5 classes étaient intéressées mais 2 classes avaient des cas de COVID) sur les jeux coop.
 - à SAINT GEORGES SUR EURE élémentaire dans 7 classes : 4 classes de Cycle 2 sur les jeux coop et 3 classes de c3 jeux coop et débats fraternité et égalité filles / garçons. Cette journée a été reportée deux fois en raison de l'épidémie.

Le Conseil d'Administration aimerait que les interventions dans le cadre de la semaine de la laïcité soient préparées en amont et proposées au coop avant la fin de l'année pour avoir la possibilité de toucher un plus large public. Un compte rendu des interventions sera à envoyer à Mme LEDOUX.

Fin du conseil d'administration à 16h